



# Municipalité des Cèdres

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT NUMÉRO 490-1-2023**

**AVIS PUBLIC** EST, par la présente donnée par la soussignée, que lors d'une séance ordinaire tenue le 13 juin 2023, le Conseil municipal a adopté par résolution le **règlement numéro 490-1-2023 modifiant le règlement numéro 490-2022 relatif à la fermeture de fossés municipaux afin d'ajouter les dispositions légales.**

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et toute personne intéressée peut le consulter à l'Hôtel de ville, 1060, chemin du Fleuve à Les Cèdres, durant les heures normales du bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Les Cèdres, ce 15 juin 2023.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité en date du 15 juin 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 juin 2023.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe